



1752 Villars-sur-Glâne 1
Case postale 176
Chèques postaux 17-193-0
www.villars-sur-glâne.ch

Commune de Villars-sur-Glâne Conseil communal

Séance du Conseil général du 1^{er} octobre 2026

Réponse au postulat n° 037 déposé par Mme Katharina Buchs (PS) concernant la mise en œuvre d'un concept Inclusion

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,

I. INTRODUCTION

En séance du 3 juin 2025, le Conseil général a transmis au Conseil communal le postulat de Mme Katharina Buchs concernant la mise en œuvre d'un concept Inclusion.

Ce postulat demande au Conseil communal de dresser un état des lieux des mesures communales en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, y compris celles menées en collaboration avec le Canton, et de préciser la marge de manœuvre de la Commune. Il demande également d'étudier la possibilité de définir des objectifs stratégiques et des mesures concrètes afin de renforcer la politique communale en matière d'inclusion et de contribuer à la mise en œuvre de la CDPH.

Le Conseil communal partage le constat selon lequel la question de l'inclusion ne se limite pas à l'accessibilité physique des bâtiments. Elle concerne de nombreux domaines de l'action communale, tels que l'accès aux prestations et à l'information, la mobilité, l'espace public, le travail, les loisirs, le sport, la culture ou encore la participation.

Au vu du caractère transversal et spécialisé de cette thématique, le Conseil communal considère qu'un tel état des lieux nécessite un accompagnement externe afin de disposer d'une analyse structurée et de recommandations adaptées à la réalité de Villars-sur-Glâne. Dans ce cadre, la Commune a pris contact avec l'association Sensability, spécialisée dans les questions d'inclusion et d'accessibilité.

II. PRÉSENTATION DE SENSABILITY

Sensability est une association indépendante spécialisée dans la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle accompagne notamment les collectivités publiques dans l'évaluation de leur situation et le développement de mesures favorisant l'inclusion.



Son approche repose sur la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et privilégie une démarche participative. Ses collaboratrices et collaborateurs étant eux-mêmes en situation de handicap, l'expérience des personnes concernées est directement intégrée dans les analyses et les solutions proposées.

Sensability intervient dans de nombreux domaines relevant des compétences communales, notamment l'administration, l'espace public, le travail, la culture, l'éducation et la santé. Son expertise répond ainsi aux objectifs du postulat pour établir un état des lieux et identifier les obstacles et les mesures permettant de renforcer l'inclusion.

III. PROPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Afin de répondre au postulat, le Conseil communal propose de confier à Sensability la réalisation d'un « check de l'inclusion » de la Commune de Villars-sur-Glâne. Cette démarche permettra tout d'abord de réaliser un état des lieux transversal de la situation actuelle. L'administration communale sera invitée à compléter un questionnaire structuré portant notamment sur l'accès aux bâtiments et services publics, à l'information, aux transports et à l'espace public, au travail et à l'emploi au sein de l'administration, ainsi qu'aux loisirs, au sport et à la culture.

En parallèle, une table ronde réunira des personnes en situation de handicap, des proches, des habitantes et habitants ainsi que des représentantes et représentants de l'administration communale. Elle permettra d'identifier les obstacles rencontrés dans la vie quotidienne, mais également de recueillir directement les besoins, expériences et propositions des personnes concernées. Sensability accompagnera la Commune dans l'organisation de cette démarche et assurera l'animation et l'évaluation de la table ronde.

Sur la base du questionnaire et de cette démarche participative, Sensability établira un rapport présentant les résultats de l'état des lieux et formulera des recommandations concrètes visant à améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap à Villars-sur-Glâne. Le rapport permettra également de distinguer les domaines dans lesquels la Commune dispose d'une marge de manœuvre directe de ceux qui relèvent principalement de compétences cantonales ou d'autres partenaires.

Le Conseil communal considère que cette première étape répond directement à la demande du postulat de disposer d'un état des lieux systématique et transversal. Elle permettra également de ne pas définir a priori les mesures à mettre en œuvre, mais de les faire découler des besoins effectivement identifiés sur le territoire communal et de l'expérience des personnes concernées.

En complément du check de l'inclusion, Sensability a proposé à la Commune un accompagnement pour l'élaboration d'un plan d'action. Cette démarche permettrait d'analyser les recommandations issues du bilan, de les traduire en mesures concrètes et de les prioriser en tenant notamment compte de leur efficacité, de leurs coûts, des contraintes et des modalités de mise en œuvre. Les mesures retenues pourraient ensuite être regroupées dans un concept global et, lorsque cela est pertinent, assorties de délais de réalisation.

À ce stade, le Conseil communal propose toutefois de procéder par étapes. Il souhaite dans un premier temps réaliser le check de l'inclusion et prendre connaissance des recommandations qui en découleront. Sur cette base, il pourra analyser les possibilités de les traduire en mesures

concrètes, ainsi que leurs implications organisationnelles et financières. À l'issue de cette analyse, le Conseil communal déterminera les suites à donner aux recommandations et décidera notamment s'il souhaite poursuivre la démarche avec Sensability pour l'élaboration d'un plan d'action. Le cas échéant, les moyens nécessaires pourront être intégrés au budget 2028.

Cette démarche en deux étapes permettra ainsi de déterminer, sur la base de l'état des lieux, la forme que pourrait prendre un concept communal en matière d'inclusion.

Le check de l'inclusion est prévu durant l'année 2027. La démarche débutera au printemps par un premier entretien et le lancement du questionnaire. Une table ronde sera ensuite organisée avant l'été ou au début du mois de septembre, avec l'objectif de disposer du rapport final à l'automne 2027.

IV. COÛTS DE LA DÉMARCHE

Le coût du check de l'inclusion proposé par Sensability s'élève à CHF 12'107.20, TVA comprise. Ce montant sera intégré au budget 2027.

Les éventuels coûts liés à la poursuite de la démarche et à l'élaboration d'un plan d'action ne sont pas compris dans ce montant et feront, le cas échéant, l'objet d'une inscription au budget 2028.

V. CONCLUSION

Par cette démarche, le Conseil communal entend donner une suite concrète au postulat, en s'appuyant sur l'expertise de Sensability et sur la participation des personnes concernées. Le check de l'inclusion permettra de dresser un état des lieux de la situation à Villars-sur-Glâne, d'identifier les obstacles et les besoins, et de formuler des recommandations adaptées à la réalité communale.

Sur cette base, le Conseil communal analysera les recommandations formulées, les possibilités de les traduire en mesures concrètes ainsi que leurs implications organisationnelles et financières. Il déterminera ensuite les suites à donner à la démarche et l'opportunité d'élaborer un plan d'action.

La Conseillère communale
Responsable du dicastère santé, affaires sociales et curatelles



Alizée REY

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 31 août 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

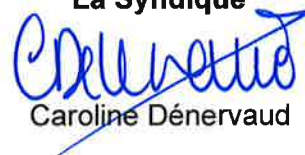
Le Secrétaire



David Kaelin



La Syndique



Caroline Dénervaud

Annexes : - Offre Check de l'inclusion des communes
- Présentation Sensability et check de l'inclusion



Administration communale de Villars-sur-Glâne
Francesco Laini
Service des affaires sociales
Rte du Petit-Moncor 1B – CP 176
1752 Villars-sur-Glâne 1

Guin, le 27 août 2026

Check de l'inclusion des communes

Proposition de mise en œuvre et offre

Cher Monsieur Laini

Nous vous remercions vivement de nous avoir demandé d'établir une offre pour un bilan d'inclusion de la ville de commune de Villars-sur-Glâne. Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez à ce sujet et aux prestations de Sensability. Nous avons le plaisir de vous faire parvenir par la présente notre proposition accompagnée de notre offre.

1 Check de l'inclusion

1.1 Objectifs du check de l'inclusion

Le check de l'inclusion permet de recenser les obstacles et les lacunes, d'identifier les mesures à prendre et de déterminer des pistes de solutions possibles. À cette fin, un dépistage sous forme de questionnaire et un atelier participatif avec des personnes en situation de handicap de la commune de Villars-sur-Glâne seront organisés.

1.2 Animation de l'atelier

Tous les ateliers de Sensability sont animés par des personnes qui vivent elles-mêmes avec les handicaps concernés. C'est la seule façon de garantir l'efficacité et l'authenticité de ces interventions. L'échange direct avec les personnes concernées est essentiel à la réussite de la sensibilisation.

Outre l'expérience personnelle, les animateurs et animatrices transmettent également de nombreuses connaissances de fond sur les aspects pratiques de l'accessibilité, mais aussi sur la situation en matière de droits de l'homme (Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, mise en œuvre en Suisse, importance dans la vie quotidienne).

Les collaboratrices et collaborateurs de Sensability sont rémunérés pour leurs interventions à un salaire équitable et conforme aux tarifs du marché pour ce type de prestation. Sensability est une organisation indépendante et ne bénéficie d'aucune subvention.

1.3 Programme et déroulement

- Entretien préliminaire entre les responsables du projet de la commune et Sensability : coordination de la mise en œuvre du « check de l'inclusion », évaluation sommaire de la situation

Sensability
Schulhausgasse 6a
3113 Rubigen
Suisse

+41 31 351 76 72
info@sensability.ch
www.sensability.ch



- Appel lancé au sein de la commune pour participer à la table ronde, conditions requises pour la participation des personnes en situation de handicap
Sensability offre un accompagnement professionnel en matière de communication
- Table ronde : discussion sur l'accessibilité dans la commune, préoccupations et suggestions, échange entre les habitants et le personnel administratif
Sensability apporte son aide à la planification, anime la table ronde, apporte des contributions de fond lors de l'événement et participe à l'évaluation
- État des lieux réalisé par l'administration à l'aide d'un questionnaire portant sur différents domaines thématiques (bâtiments, services, informations, transports en commun, loisirs, sport et culture, travail et emploi, etc.)
Sensability met le questionnaire à disposition, si nécessaire aide à le remplir et procède à son analyse
- Documentation : rapport sur la réalisation et les résultats de l'état des lieux, apportant des recommandations visant à améliorer l'inclusion des personnes handicapées
Sensability établit un rapport sur la base des analyses issues de la table ronde et du questionnaire, et formule des recommandations d'action
- Entretien de clôture entre les responsables du projet au sein de la commune et Sensability : conclusions et besoins de changements, mesures à prendre, processus de mise en œuvre, besoins en accompagnement, remarques concernant le check de l'inclusion

1.4 Date et lieu

Le lancement du bilan d'inclusion, la date de la table ronde ainsi que les autres rendez-vous sont convenus entre la commune de Villars-sur-Glâne et Sensability. Voici un aperçu du déroulement possible :

- Mars 2027 : premier entretien avec invitation à remplir le questionnaire et rédaction de l'invitation à la table ronde
- Avant les vacances d'été 2027 : Sensability reçoit les réponses au questionnaire
- Fin juin ou début septembre 2027 : table ronde
- Mi-octobre 2027 : remise du rapport final de Sensability contenant des recommandations de mesures à prendre (après la table ronde et la réception des réponses au questionnaire, il nous faudra environ 6 semaines pour rédiger le rapport final)
- À partir de novembre 2026 : élaboration d'un plan d'action (option ci-dessous)

Les locaux destinés à la table ronde sont mis à disposition par la commune de Villars-sur-Glâne. L'accessibilité est garantie.

1.5 Coûts et conditions

Pour la réalisation du check de l'inclusion, nous facturons le forfait suivant :

Check de l'inclusion (hors TVA)	11'200.00
TVA (8,1 %)	907,20
Total, TVA comprise	12 107,20

La facturation s'effectue à hauteur de 30% immédiatement après la confirmation d'achat et 70% après la remise du rapport final. Cette offre est valable 6 mois.



2 Option : accompagnement dans le processus d'élaboration d'un plan d'actions

2.1 Objet

Accompagnement dans l'analyse des recommandations issues du bilan d'inclusion, ainsi que planification et hiérarchisation des mesures visant à améliorer l'inclusion dans la commune de Villars-sur-Glâne.

2.2 Objectifs

Les mesures retenues visant à améliorer l'inclusion sont clairement définies et assorties de priorités ainsi que, le cas échéant, de délais de mise en œuvre.

2.3 Déroulement

La planification des mesures s'effectue en deux phases, chacune comprenant un workshop ; entre les deux workshops, l'administration municipale élabore un plan d'action.

Phase 1 : analyse des recommandations, approches possibles – atelier animé par Sensability

Les recommandations issues du bilan d'inclusion sont analysées et classées :

- Mise en évidence des exigences, besoins et contraintes importants,
- Évaluation de l'efficacité et de la contribution à la réalisation des objectifs
- Appréciation des coûts, des éventuels conflits d'intérêts et des risques
- Première concrétisation des mesures et des pistes de solution possibles
- Recensement des points à approfondir et à clarifier

Les démarches pour l'approfondissement des mesures au cours de la phase intermédiaire sont expliquées.

Phase intermédiaire : approfondissement des mesures, élaboration de variantes

Sur la base des résultats de la phase 1, le groupe de projet approfondit les mesures, clarifie les questions de détail, élabore des variantes possibles, etc.

Un accompagnement facultatif par Sensability est possible si nécessaire.

Phase 2 : priorisation et plan de mise en œuvre – atelier animé par Sensability

Les différentes mesures sont regroupées pour former un concept global. À cette occasion :

- Les variantes sont évaluées et les mesures sont classées par ordre de priorité.
- Les interdépendances entre les mesures ou avec d'autres facteurs, ainsi que les questions éventuellement encore en suspens, sont consignées.
- La procédure de mise en œuvre est discutée (notamment la participation des personnes en situation de handicap, les processus politiques et administratifs, les exigences de qualité, etc.)

Documentation

Les résultats des ateliers sont consignés dans un bref rapport.



2.4 Participants, dates et lieu

Des personnes issues de différents services de l'administration communale ainsi que des personnes en situation de handicap (ou leurs proches) participent aux ateliers et à l'élaboration des mesures (groupe de projet).

Du côté de Sensability, deux personnes sont prévues pour animer les ateliers, ainsi qu'une personne d'assistance.

La taille du groupe de projet ne devrait pas dépasser 14 à 16 personnes afin de garantir une bonne communication au sein du groupe. Si le groupe est plus important, il faudra faire appel à une personne supplémentaire pour l'animation, ce qui aura une incidence sur les coûts.

Les dates des deux ateliers seront fixées d'un commun accord

La durée prévue des ateliers est de 3 heures. En fonction de la complexité, il faudra sélectionner les mesures à traiter. Une prolongation des ateliers est également envisageable, mais elle aura une incidence sur les coûts.

Le lieu de déroulement est la mairie de Villars-sur-Glâne.

2.5 Coûts

Nous proposons les prestations décrites ci-dessus aux tarifs suivant :

Étape de travail	Coût CHF	Option CHF
Bases, travaux préparatoires	1'360,00	
Phase 1 : atelier	2'500,00	
Phase intermédiaire : conception - accompagnement (facultatif)*		1'500,00
Phase 2 : atelier	2'500,00	
Documentation	2'200,00	
Total des honoraires de Sensability	8'560,00	1'500,00
Frais annexes forfaitaires	500,00	0,00
TVA (8,1 %)	733,90	122,00
Total, TVA comprise	9 793,90	1 622,00

La facturation s'effectue par phase. Cette offre est valable 6 mois.

3 Interlocuteur chez Sensability

Du côté de Sensability, la personne de contact est :

Damien Mottet, 079 262 69 51, damien.mottet@sensability.ch

4 Perspectives

De manière générale, à l'issue du check de l'inclusion, Sensability se fera un plaisir de vous accompagner dans la planification et la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'inclusion des personnes handicapées, par exemple dans les domaines suivants :



- Sensibilisation
- Administration municipale sans barrières : accessibilité pour les habitantes et les habitants
- Lieux de travail sans barrières : la commune en tant qu'employeur
- Accessibilité des offres culturelles et de loisirs, de l'éducation, des soins de santé, de l'espace public et des transports en commun, etc.

5 Sensability en tant que partenaire de projet

Sensability propose des prestations dans les domaines de la sensibilisation, de la formation, du conseil, de l'élaboration de concepts et de l'accompagnement de processus. Notre travail repose essentiellement sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), à la mise en œuvre de laquelle nous souhaitons apporter une contribution notable.

Grâce à l'expérience vaste et variée des personnes impliquées dans les domaines de l'inclusion et de l'accessibilité, nous sommes en mesure de répondre à nos exigences élevées en matière de qualité des prestations. Toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs sont elles-mêmes et eux-mêmes en situation de handicap. Elles et ils sont formés et bénéficient d'une formation continue pour exercer leurs activités.

Sensability est une association indépendante basée à Zurich, financée selon les principes de l'économie de marché. Les collaborateurs sont rémunérés de manière équitable pour leurs missions.

Nous espérons que cette proposition et cette offre répondent à vos attentes et serions ravis d'animer cet atelier avec vous.

Cordialement

Damien Mottet

Sensability
Formation et Projets



Sensability
Expertise für Inklusion



Check de l'inclusion pour les communes

Opportunités et Avantages pour les Communes

Sensability, août 2026

Sensability

Sensability
Expertise für Inklusion



Qui est Sensability ?

Sensability
Expertise für Inklusion



- Sensability est une organisation dédiée à la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'égalité et de la diversité.
- Nous offrons expertise et soutien pour aider notamment les communes à devenir plus inclusives.
- Nous sommes uniquement des personnes en situation de handicap et nous sommes experts/es dans notre domaine.
- Nous ne souhaitons pas rendre les personnes handicapées plus aptes à être intégrées mais l'environnement dans lequel elles évoluent à être plus inclusif. Nous proposons:
 - Offres de formations et de sensibilisations
 - Évaluations de la situation (par exemple, bilan d'inclusion pour les communes)
 - Consultations
 - Accompagnement dans l'élaboration de concepts et de processus

Qui est Sensability ?

Sensability
Expertise für Inklusion



Comité (8 personnes)



Secrétariat / bureau (2 personnes)



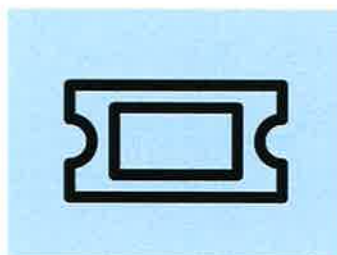
Collaborateurs/trices indépendants/tes (environ 40 personnes)

Nos domaines d'activité

Sensability
Expertise für Inklusion



Travail



Culture



Éducation



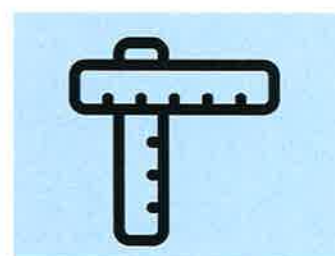
Tourisme



Autorités et
administrations



Santé



Architecture et
espace public



Organisations

Pourquoi Sensability ?

Sensability
Expertise für Inklusion



- Nous partageons la vision d'une société inclusive !
- Un parcours commun pour les personnes avec et sans handicap.
- Un processus participatif pour mettre en commun les connaissances.
- Les personnes en situation de handicap sont les expertes de leur propre situation.
- Une représentation de tous les types de handicap.



25.08.2026



La CDPH de l'ONU

Le fondement de notre identité



Les personnes handicapées



Ce sont des personnes qui...

- ... souffrent de limitations à long terme,
- ... qui, en interaction avec des obstacles dans l'environnement,
- ... les empêchent de participer pleinement à la société

(Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, art. 1)





Le check de l'inclusion pour les communes

Une réponses aux challenges de la mise en place de la CDPH



Pourquoi le check de l'inclusion ?

Sensability
Expertise für Inklusion



Vos challenges

- Un manque de clarté sur les besoins en inclusion
- Des ressources limitées pour s'attaquer à la thématique
- Une forte incertitude face à la complexité des ajustements nécessaires



Notre solution

- Fournit une orientation claire pour l'inclusion
- Réduit la charge administrative grâce à des solutions ciblées
- Garantit une participation des personnes handicapées
- Est un état des lieux de l'inclusion dans votre commune
- Légitimise les décisions grâce des recommandations d'experts

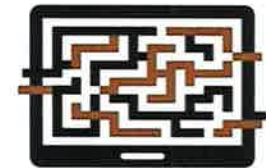
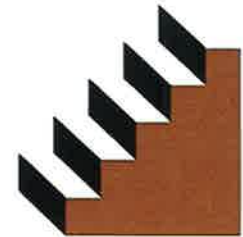


Le check de l'inclusion

Le check de l'inclusion tient compte...

- ... du contexte politique et de la participation;
- ... de l'accès aux bâtiments publics;
- ... de l'accès aux services;
- ... de l'accès à l'information;
- ... de l'accès aux transports publics et à l'espace public;
- ... de l'accès au travail et à l'emploi au sein de l'administration communale;
- ... de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture.

Sensability
Expertise für Inklusion



Le processus du check de l'inclusion

Sensability
Expertise für Inklusion



1. Start

- Première conversation entre la commune et Sensability
- Définition des paramètres clés du check de l'inclusion
- Exploration de la situation, accord sur le contenu et les attentes
- Planification du processus

2. Information et Participation

- Information de la population sur le check de l'inclusion
- Invitation des citoyens avec et sans handicap à participer
- Cadre inclusif pour permettre la participation de tous

3. Table Ronde

- Participation des personnes handicapées, proches, intéressées, et de l'administration
- Collecte d'informations sur les obstacles et besoins
- Promotion de la cohésion sociale et identification avec la commune

Le processus du check de l'inclusion

Sensability
Expertise für Inklusion



4. État des lieux

- Questionnaire structuré pour l'administration communale
- Évaluation globale de l'inclusion
- Accessibilité générale des bâtiments, services, mobilité, travail et loisirs

5. Documentation

- Résumé structuré des informations reçues
- Rapport avec recommandations d'action concrètes
- Conseils pour la mise en œuvre

6. Conclusion et Perspectives

- Réflexion sur les résultats et changements obtenus
- Planification des prochaines étapes
- Évaluation des besoins de soutien de la commune
- Évaluation du processus du check de l'inclusion

Le check de l'inclusion avec Sensability

Sensability
Expertise für Inklusion



Ayons une vision partagée :

- Créer une société où les personnes avec et sans handicap participent pleinement à la société.

Mettons en place :

- Un processus participatif qui implique activement les résidents pour des solutions adaptées aux réalités locales.

Comprenons :

- que l'inclusion est un processus évolutif et continu nécessitant un engagement constant.

Votre personne de contact !



Damien Mottet

Formation et Projets

+41 79 262 69 51

damien.mottet@sensability.ch

Sensability
Expertise für Inklusion



Notre secrétariat se tient à votre disposition !

Sensability
Expertise für Inklusion



Nicole Sourt Sánchez

Co-directrice / Formation & Projets

+41 77 421 07 99 nicole.sourt@sensability.ch



Alain Bader

Co-directeur / Finances & Services

+41 79 789 69 06
alain.bader@sensability.ch

Sensability vous remercie

Sensability
Expertise für Inklusion



Merci!

Vous nous trouverez ici:

www.sensability.ch

[LinkedIn](#)

25.08.2026